

Appel à tous les plongeurs récréatifs en Belgique – 22 Octobre 2020

Message des médecins responsables des centres hyperbares en Belgique.

Depuis le 19 octobre, des mesures COVID-19 plus strictes sont à nouveau d'application en Belgique. L'extension de l'épidémie provoque déjà une surcharge importante des services des urgences et des salles d'hospitalisation COVID-19, dans quasi tous les hôpitaux. Une conséquence est, que dans la majorité des centres hyperbares, la disponibilité du caisson est fortement limité.

Même si les directives fédéraux et régionaux n'interdisent pas formellement la pratique de la plongée sous-marine, nous faisons appel au bon sens de chaque plongeur individuel, et la prise de responsabilité par les différentes fédérations de plongeurs belges.

Dans le contexte actuel il est judicieux de restreindre fortement ou même temporairement suspendre toute activité de plongée sous-marine.

1. A cause du nombre important de personnes contaminés sans symptômes de COVID-19, le risque de contagion a fortement augmenté. Le risque que vous ou un(e) de vos amis plongeurs soyez contaminé/contagieux sans avoir beaucoup de symptômes est donc assez élevé. Vous pourriez donc être responsables d'une maladie COVID-19 chez vos amis plongeurs, même si vous (pensez prendre) tous les mesures nécessaires. En plus, il apparait que le respect des règles de « distanciation sociale » soit difficile et ne sont pas toujours suivis.
2. Si vous avez ou êtes atteints de COVID-19, même en l'absence de plaintes respiratoires ou physiques, il est possible que le virus ait provoqué une atteinte pulmonaire ou cardiaque qui peut rendre la plongée très dangereuse – et pas uniquement à cause de la décompression.
3. L'administration des premiers soins et le secourisme médical s'est vu compliquer énormément par la situation COVID-19 car les secouristes doivent se protéger eux-mêmes et leur matériel contre une possible contamination. S'il vous arrive quelque chose dans l'eau ou au bord de l'eau, sachez que les secours médicaux seront moins rapides et possiblement moins efficaces.
4. Les chambres hyperbares belges ont tous vu leur activité fortement réduite ou même stoppée à cause de la crise COVID-19, afin de préserver leur personnel et moyens pour les services d'urgences. Le traitement de votre accident de plongée signifiera un défi logistique et médical énorme, à cause du risque de contamination, et risque fortement de mettre en danger le traitement d'autres patients.
5. Cette situation perdurera encore quelques semaines et sera réévaluée dans un mois.

Soyez sages et responsables – n'allez pas plonger en cette période-ci !

Pour les recommandations médicales sur le COVID-19 et la plongée, et la situation des centres hyperbares et caissons en Belgique, consultez les sites web www.achobel.be et www.sbmhs-bvoog.be. Ces informations sont mises à jour régulièrement.

Signé par (en ordre alphabétique):

Dr Ignace Demeyer, Dr Peter Germonpré, Dr Daniel Jacobs, Prof Dr Koen Monsieurs, Dr Nicolas Müller, Dr Alexandre Tonelli, Dr Carine Vanduycke, Dr Sven Van Poucke, Dr Marc Vranckx